

WALLIX GROUP

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 404 471 euros
Siège social : 250 bis, rue du Faubourg Saint Honoré – 75017 Paris
428 753 149 R.C.S. Paris

RAPPORT SPECIAL

SUR LES OPERATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-197-1 À L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

(attributions gratuites d'actions)

ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DU 9 MAI 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 dudit code relatifs aux attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par décision en date du 6 juillet 2017, le Directoire a, sur autorisation de l'assemblée générale mixte en date du 3 juin 2016, attribué 112 699 actions de la Société d'une valeur nominale de dix centimes d'euros (0,10 €) à titre gratuit au profit de l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés françaises qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 I du Code de commerce et des mandataires sociaux de la Société.

Le nombre d'actions attribuées gratuitement au profit de l'ensemble des salariés bénéficiaires s'élève à 73 000 actions*.

Par application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous un tableau rendant compte du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires sociaux de la Société par la Société, étant précisé qu'aucune des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce n'a attribué gratuitement d'actions en leur faveur.

Le tableau qui suit indique également le nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société, à chacun des **dix salariés de la Société non mandataires sociaux** dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé, étant précisé qu'aucune des sociétés ou groupements qui liés à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce n'a attribué gratuitement d'actions en leur faveur.

Actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société et aux dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé

Nom du bénéficiaire	Société émettrice	Nombre d'actions attribuées gratuitement
Jean-Noël de Galzain,	Wallix Group SA	21 971* ¹
Amaury Rosset	Wallix Group SA	12 810* ²
Didier Lesteven	Wallix Group SA	7 018* ³
Xavier Lefaucheux	Wallix Group SA	10 000* ⁴
Henri Binsztok	Wallix Group SA	10 000* ⁴
Julien Patriarca	Wallix Group SA	1 200*
Marc Balasko	Wallix Group SA	1 050*
Ahmed Bouzid	Wallix Group SA	1 050*
Christophe Grosjean	Wallix Group SA	1 050*
Jean-Christophe Denis	Wallix Group SA	1 050*
Serge Adda	Wallix Group SA	1 000*
Sylvain Cortet	Wallix Group SA	950*
Eric Fayol	Wallix Group SA	950*
Rachida Majeri	Wallix Group SA	950*

Julien Vitard	Wallix Group SA	950*
---------------	-----------------	------

¹ étant précisé qu'il s'agit d'actions de performance dont l'acquisition définitive est liée à l'atteinte d'objectifs

² étant précisé qu'il s'agit, pour une partie de ces actions, d'actions de performance dont l'acquisition définitive est liée à l'atteinte d'objectifs

³ étant précisé qu'il s'agit, pour une partie de ces actions, d'actions de performance dont l'acquisition définitive est liée à l'atteinte d'objectifs

⁴ étant précisé qu'il s'agit, pour une partie de ces actions, d'actions de performance dont l'acquisition définitive est liée à l'atteinte d'objectifs

* Le cours d'ouverture de l'action Wallix Group au 6 juillet 2017 fixant la valeur des actions attribuées gratuitement était de 15,70 euros.

Le Directoire